



## **Politique d'entreprise Hôpital St. Antonius**



### **Soins de santé coopératifs sur une base chrétienne**

St. Antonius Hospital belongs to L'hôpital Saint-Antoine appartient à la Fondation des Cellitinnen e.V. Au sein des établissements, des identifications et des normes concrètes et contraignantes constituent le cadre de l'orientation chrétienne de l'entreprise. Dans le contexte du concept chrétien de "l'unique famille humaine" et du "Dieu unique comme Père de tous les hommes" (Concile Vatican II), nous respectons et apprécions les religions non chrétiennes avec leurs traditions, leurs rites, leurs croyances et leurs valeurs. the Foundation of the Cellitinnen e.V. Within the facilities, concrete and binding identifiers and standards provide the framework for Christian orientation within the company. Against the background of the Christian concept of the „one human family“ and the „One God as the Father of all people“ (Vatican Council II), we respect and appreciate non-Christian religions with their traditions, rites, beliefs and values.

### **Soins holistiques et orientation vers les besoins du patient**

Nous, l'hôpital St. Antonius de Cologne, défendons notre origine chrétienne, nous nous identifions à notre mission et nous croyons en notre avenir. Le patient est au centre de nos préoccupations. Les patients et leurs proches sont considérés comme des partenaires pour faire face à la maladie. La dignité humaine est respectée à tout moment. La vision holistique de la personne est au centre de nos soins. Les structures de service sont orientées vers la demande et la qualité de notre travail est vérifiable. Nous pensons et agissons de manière économique. Les soins aux patients peuvent être optimisés grâce à des processus structurés. Nous voulons des employés satisfaits, engagés et autonomes. Une atmosphère de travail positive, la santé et le bien-être de nos employés sont importants pour nous. La critique constructive nous ouvre et nous donne la possibilité de coopérer. Nous résolvons les conflits en équipe, car la coopération nous rend forts. La formation continue est indispensable pour nous. Des employés motivés sont notre force.



## **Recrutement et déploiement de personnel infirmier international**

L'hôpital est guidé par les principes éthiques internationaux lors du recrutement d'infirmiers étrangers, tels que :

- Le code de conduite de l'OMS
- Principe de l'employeur-payeur
- Conventions internationales relatives aux droits de l'homme
- Normes fondamentales du travail de l'OIT
- Normes IRIS de l'Organisation internationale des migrations

Pour nous, cela signifie que nous prenons en compte les droits et obligations des pays d'origine et des soignants recrutés. Les coûts de recrutement, de formation linguistique, de transfert et de mesures d'adaptation sont couverts. Les exigences des lois et règlements, par exemple le droit du travail, la loi sur les conventions collectives, etc., sont bien sûr également appliquées à l'emploi de personnel infirmier étranger. Les sept principes fondamentaux d'IRIS sont appliqués.

Ces principes ne sont pas seulement appliqués dans notre clinique, mais sont également communiqués à nos partenaires de coopération. Lors de la rédaction du contrat, nous nous assurons que nos partenaires de coopération connaissent ces principes et qu'ils les soutiennent également. Le respect des principes est vérifié régulièrement.

Pour plus d'informations, voir également:

- <https://www.netzwerk-iq.de/angebote/iq-konkret/2021/01/artikel/abschluss-erkennung-arbeitsplatz-1>
- <https://www-ihrb-org.translate.goog/employerpays/the-employer-pays-principle? x tr sl=en& x tr tl=de& x tr hl=de& x tr pto=sc>
- <https://www.menschenrechtsabkommen.de/>
- <https://www.ilo.org/berlin/arbeits-und-standards/kernarbeitsnormen/lang--de/index.htm>
- <https://iris.iom.int/>